CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort à l'âge de 52 ans, le dimanche 2 août, de M. François Repusseau, fabricant d'accessoires automobiles, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 6 août, à 11 h., à Vendôme (Loir-et-Cher).

LILLE

Les officiers de réserve du Service de Santé au Monument aux Morts

Mardi, à midi, les officiers de réserve du service de santé, en période d'instruction, à Lille, se sont rendus en cortège devant le Monument aux Morts de la guerre, où une magnifique gerbe de fleurs a été déposée. Après une minute de recueillement, les officiers se rendirent à l'hôpital militaire.

CHAMBRE DES PROPRIÉTAIRES DE LILLE ET DE SA BANLIEUE. — Pendant les vacances, la permanence restera ouverte les mercredis et vendredis, de 14 h. 30 à 17 h., rue Denis-Godefroy, 1, Lille, pour renseignements, adhésions, ristournes, etc. — Mercredi seulement pour les Assurances. — Les réunions et conférences recommenceront en octobre.

ASSOCIATION MUSICALE DES AGENTS DU CHEMIN DE FER DU NORD. — Dimanche 9 août, audition à Dunkerque: rv. à 6.30, cour Gare de Lille: dépôt palme Gare Dunkerque: dès l'arrivée, cortège pour se rendre au Monument aux glorieux morts de Dunkerque et dépôt d'une palme; réception et concert à midi, quartier de Tenghenaer. — Mardi 11 août, répétition pour audition du 13 septembre. — Mardi 18 août, à 19 h. 30, réunion de Commission pour dispositions à prendre pour fêtes de Ste-Cécile.

REVENANT D'UN CONCOURS, un pigeon a suivi l'avion Lactella et s'est réfugié dans l'usine de l'exquis yoghourt crème, le dessert qui désintoxique l'intestin. Le réclamer ? 331281

NORD

Plusieurs vœux des instituteurs du Nord

L'Association des Instituteurs et Institutrices du Nord a tenu le 1er août son assemblée générale. L'assemblée a adopté trois vœux:

1° Mode de fixation des traitements et conditions d'avancement des fonctionnaires;

2° Conditions d'avancement des instituteurs;

3° Projet de loi sur les retraites.

Le premier de ces vœux demande:

Que pour mettre fin à un régime d'exceptions et d'injustices, pour que l'instituteur ne soit plus l'éternel lésé, pour établir enfin la véritable péréquation à laquelle s'était engagé le Parlement dans la loi de finances de 1921, l'avis de M. Jenart, exprimé au Sénat, dans sa séance du 29 mars 1931, soit pris en considération par le Parlement: « On devra classer sur un petit nombre de plans parallèles toutes les fonctions publiques, mettre sur le même plan tous ceux qui ont des fonctions et un mode de recrutement à peu près identiques et leur assigner à tous les mêmes règles d'avancement et de recrutement. Et cela par un formule légale et non par des décrets. »

Que part conséquent la décision suivante du Conseil des ministres du 27 mai 1931 soit transformée en loi pour ne pas être révoquée par un autre ministère. « Aucune mesure intéressant le statut ou le régime de rémunération d'une catégorie quelconque d'agents de l'Etat ne pourra être réalisée à l'avenir que par une loi. »

Dans un autre ordre du jour concernant l'avancement du personnel, l'assemblée proteste contre la décision du Parlement rejetant le projet Chautemps, qui rendait aux instituteurs leurs anciennes conditions d'avancement d'avant 1921 et contre la faiblesse et l'inexactitude des arguments employés pour combattre ce projet.

Une femme est blessée dans un accident d'auto à Saint-Sylvestre-Cappel

Lundi vers 23 h., à Saint-Sylvestre-Cappel, une automobile conduite par M. Léopold Petit, 10, square Rusuit, à Lille, a heurté l'aile gauche d'une auto en stationnement. La voiture tamponnée fit un tête-à-queue complet et vint s'abîmer dans le fossé. Elle était conduite par M. Raymond Becker, agent d'assurances, 66, rue Nationale, à Lille.

Mme Becker, née Zélie Vancamps, qui se trouvait dans le véhicule, a été grièvement blessée aux jambes.

Un matelot est tué accidentellement d'un coup de revolver, à Dunkerque

A bord du navire « Le Président-Sergent », arrivé dimanche à Dunkerque, Alexandre Tullet, 41 ans, né à Blélo (C.-du-N.) et affecté au service des pompiers, partageait sa chambre avec Georges Mouton, 24 ans, natif du Havre.

Lundi soir, alors que Moutin tirait une pile de linge d'une armoire et la déposait sur la table, son revolver, caché dans la pile, tomba sur le plancher. Un coup partit et Tullet s'écroula, le cœur percé par une balle. M. le docteur Ryssen ne put qu'constater le décès.

M. Marouzé, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Une jeune vendeuse volait son patron à Maubeuge

Une jeune fille, Mlle Emilia Castia, âgée de 18 ans, demeurant chez ses parents à l'ancien quartier des Glaces, à Rousies, vendeuse chez M. Julien Boulanger, négociant en vins, 42, rue de France, à Maubeuge, s'est rendue coupable de vols importants dans les magasins, dont elle avait la surveillance.

L'ensemble des marchandises dérobées peut atteindre une quinzaine de mille francs. L'indélicate vendeuse a été mise en état d'arrestation et dirigée sur la prison d'Avesnes.

On s'attend à d'autres arrestations, soit pour complicité soit pour recel ou même pour les deux inculpations à la fois.

Un garagiste de La Bassée surprend son employé en flagrant délit de vol

A deux reprises, M. Laurent, garagiste à la Bassée, avait constaté que l'argent disparaissait de son tiroir-caisse. Se doutant que son voleur allait recommencer, il imagina, pour le prendre en flagrant délit, un stratagème ingénieux qui du premier coup réussit. Il perça le plafond au-dessus du tiroir-caisse et disposa des glaces de telle façon qu'en se trouvant au premier étage, il pouvait, si le cas se présentait, apercevoir le voleur.

L'attente ne fut pas longue. La seconde nuit, un bruit suspect se faisait entendre. M. Laurent se mit à son poste et fut tout étonné de voir que le filou était son représentant, M. Fernand Lesier, demeurant à Lille, 121, rue Meurein.

Ce dernier, trouvant l'unique billet de 100 francs au fond du tiroir, se l'appropria, puis, avec agilité et sans bruit, regagna la porte. Comme on le pense, le billet était un appât, et M. Laurent en possédait le numéro.

Le reste se devine: prié de revenir sur ses pas, Lesier avoua après quelques timides réticences et bon gré mal gré, suivit M. Laurent à la gendarmerie, où il n'a pourtant être l'auteur des deux vols précédents. Le montant total des vols était de 600 fr.

MON APÉRITIF ? UN PREMIER la vieille marque française

Ceux qui meurent dans la rue

Je ne sais rien de plus poignant que le spectacle d'un paisible promeneur s'affaissant subitement, en pleine rue, foudroyé par la congestion. Ce drame rapide, fréquent pendant les journées de chaleur accablantes, est le résultat de troubles circulatoires aboutissant au « coup de sang » fatal. La mauvaise circulation, la sclérose des artères, l'hypertension, le surmenage du cœur sont à l'origine de cet accident qui atteint les individus de tempérament congestif et pléthorique. Ces malades ont tout intérêt à suivre un traitement iodé qui améliorera leur état et les mettra à l'abri de la congestion. Voici encore un cas typique qui confirme la puissante action de l'iode sur les troubles circulatoires.

Observation 131. — M. D. F... représentant de commerce. Ne se prive de rien et ne tient pas compte des légers malaises qui sont le signal d'alarme de la nature, jusqu'à ce qu'il se trouve sérieusement atteint. Congestion du teint, inappétence, étourdissements fréquents, migraines tenaces, crises d'hémorroïdes. Le docteur constate qu'il a 25 de tension artérielle et lui prescrit le traitement iodé sous sa forme non toxique, c'est-à-dire avec la Vasculose Cocset. Au bout de trois semaines, le malade se sent un peu soulagé ; migraines moins persistantes, étourdissements plus rares. Il continue le traitement pendant trois mois. La tension tombe à 25, puis à 20 et enfin à 18. A ce moment, le malade est nettement transformé. Le teint s'est éclairci, les troubles ont disparu, les hémorroïdes ne le font plus souffrir.

La Vasculose Cocset qui est de l'iode non toxique (neutralisé par des extraits végétaux) nettoie et désincruste les vaisseaux sanguins, débarrasse le sang des déchets toxiques et donne une nouvelle vigueur aux cellules. Les artères redeviennent souples, le cœur ne fatigue plus, la circulation veineuse est plus régulière, les hémorroïdes, les varices et leurs désespérantes suites (ulcères variqueux) sont évitées ou guéries. La Vasculose Cocset se prend en gouttes. Elle est vendue dans toutes les pharmacies en flacon à 10 fr. 60, et double flacon à 16 fr. 95. A défaut et pour tous renseignements, écrire au Laboratoire Cocset, 66 r. Falguière, Paris, 15e. 36134d

PAS-DE-CALAIS

LE PROGRAMME DES FETES A AMBLETEUSE. — Voici le programme des fêtes de la plage pour le mois d'août, indépendamment des jeux qui se donnent dans le Parc et Tennis. Dimanche 2 août, fête enfantine, lancement de ballons, sujets originaux, plus de concets. — Samedi 15 août, grand feu d'artifices. — Dimanche 16 août, soirée dansante dans le Parc. — Lundi 17 août, concours de 1 assements. — Dimanche 23 août, embrassement général de la plage. — Lundi 24 août, concours de constructions de sable.

AROME PATRELLE Donne au Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

SOMME

UNE AUTO SE JETTE SUR UN ARBRE, PRES D'ABBEVILLE

Trois blessés

Une automobile conduite par le chauffeur Albert Luckett, âgé de 27 ans, habitant Londres et dans laquelle se trouvaient le capitaine W. Harris et le capitaine F. G. E. China, d'Orpington (Kent), qui allait de Reims à Calais, a heurté un arbre près d'Abbeville. Les occupants ont été blessés. On les a transportés à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville.

PACIFIC LINE
Services réguliers de paquebots-poste de la ROCHELLE-PALLICE
CUBA-PANAMA PÉROU & CHILI
Services réguliers de vapeurs de charge, d'ANVERS
EQUATEUR PÉROU & CHILI
A. & G. VALCKE & Cie, 61, rue de la Gare, ROUBAIX
THE PACIFIC STEAM NAVIGATION Co Quai Carnot, LA ROCHELLE-PALLICE

Petite Correspondance

Une lectrice assidue. — Nous supposons qu'il s'agit d'une maison à usage d'habitation. Pas d'augmentation. — X. S. P. R. — Si, au cas de location verbale, le locataire est, non pas en prorogation, mais toujours en location, parce qu'il n'a jamais reçu congé ni revendiqué une prorogation, le propriétaire, pour pouvoir exiger que le loyer soit majoré de 15 pour cent, devra donner congé. Avec l'augmentation, loyer de 115 fr. par mois. Nous supposons qu'il ne s'agit pas d'un local à usage professionnel, ni, à plus forte raison d'un immeuble à usage commercial ou industriel. — Coac 6.409. — Même réponse qu'au précédent, mais loyer de 64,00. — Locataire ennuyé C. D. — Loyer suffisant. Si votre location est postérieure au 29 juin 1929 vous avez peut-être intérêt à ménager le propriétaire car vous n'avez pas droit à la prorogation et vous ne pourriez vous maintien dans les lieux que par une décision du juge rendue à l'occasion d'un procès en réduction du loyer, procès que vous ne pouvez peut-être plus intenter. Sur ce point, renseignements insuffisants. — Balome. — 1. Le droit de reprise de votre propriétaire (si celui-ci est pensionné de guerre ou mutilé à 25 pour cent au moins) l'emporte sur votre droit à la prorogation. Mais en raison de la date d'acquisition, on doit vous offrir un autre immeuble, à peu près de même situation, importance et loyer. — 2. Subrogation permise si elle n'avait pas été expressément interdite à l'origine, et même en ce cas, permission de sous-louer si vous avez une autorisation écrite de l'ancien propriétaire. Possibilité dans certains cas de vous demander une augmentation (40 pour cent du loyer 1914 de la partie sous-louée). 3. La clause doit être conforme aux usages locaux et vous donner un délai de six mois; 4. Avec l'augmentation, loyer égal au loyer de 1914 multiplié par 2,95; sur le principe (et non le chiffre) de l'augmentation, voyez notre réponse à X.S.P.R. — J. B. — En principe, pas nécessaire d'avoir recours à cet officier ministériel. — Princesse tango. — Pas trois mois, seulement 15 jours francs, c'est-à-dire pratiquement, dix-sept jours.

M. J. F. — Vous pouvez adresser une demande à l'une ou l'autre de ces administrations. Nous ne pouvons vous fixer sur vos chances de réussite — P. G. P. R. — Loyer suffisant. Pour le droit de reprise, voyez un avocat. — Pauvre Lulu 1875. — Loyer suffisant. Des réparations, même importantes ne légitiment pas une augmentation au delà du taux limite — Louise D. — Sur le principe de l'augmentation, voyez notre réponse à X.S.P.R. Si l'augmentation est due, loyer de 50,15. — G. L. 104. — Pour les maisons de commerce, la loi ne fixe aucun chiffre: elle indique seulement que, si les parties sont d'accord pour renouveler la location (mais votre location n'a pas pris fin puisque vous êtes en location verbale et n'avez pas reçu de congé) et si le différend ne porte que sur le chiffre du nouveau loyer, chacune des parties désigne un arbitre. Les arbitres proposent un chiffre en tenant compte de toutes les circonstances de fait et de la situation économique. — La Corna. — 1. Sur le principe de l'augmentation, voyez notre réponse à X.S.P.R. Le loyer serait de 41,30 mais pas de charges en plus si vous ne les payiez pas en 1914 : simplement une différence des charges qui est comprise dans le chiffre que nous vous donnons; 2. Vous pouvez sous-louer. Peut-être (renseignements insuffisants) pourrait-il à cause de cela vous demander un supplément égal à 30 pour cent du loyer 1914 de la partie sous-louée; 3. S'il refuse à faire les réparations indispensables, vous pouvez l'assigner. — Rosa ennuyée. — Très difficile de vous renseigner sans connaître le bail et toutes les circonstances de la cause. Notre réponse sera donc très générale et partant, peu sûre. En principe on a le droit de céder son bail si le dit bail ne contient pas à cet égard une interdiction nettement stipulée.

AVEC LES -BOCAUX- A CONSERVES
PYREX
— résistants au choc et à la chaleur —
VOUS AUREZ FRUITS ET LÉGUMES POUR TOUT L'HIVER
Notice sur demande 8, rue Faidherbe d'Eglantine, PARIS.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

A LANNOY

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole libre Saint-Charles, a eu lieu dimanche sous la présidence de M. le chanoine Bailleux, curé-doyen. Voici un extrait du palmarès: Concours pour la Journée des Mères: Médailles à Jean Cailleau et Roger Boudardin; médaille des A. E. l'enseignement libre: Michel Monneclay. Mérite offert par la N.C. de Lannoy: Jean Cailleau. Prix d'honneur offert par le directeur de l'école: Claude Delattre. Concours organisé par la Chambre de commerce de Roubaix, entre les premiers élèves des écoles libres: Albert Deloux, classe premier, obtient la médaille d'or. Certificat élémentaire: 7 présentés, 7 reçus: Michel Monneclay, Jean Cailleau, Claudi Delattre, Robert Dejaegère, Rene Patin, T.B., Charles Bettremieux, Claude Caby, B.

Certificat complémentaire: 5 présentés, 5 reçus: Gerard Despretz, Albert Leloux, Marcel Allart, T.B.; Maurice Lecomte, B.; Robert Delcambre, A.B. Prix décésain: Gérard Despretz.

Sténographie: Huit élèves ont obtenu le diplôme: Claude, Cabe, Maurice Lecomte, Robert Delcambre, Marcel Allard, Michel Monneclay, René Patin, Pierre Toulier, Louis Broux.

Comptabilité: Gérard, Despretz, Maurice Leconte, Rene Pattin, Albert Deloux, Michel Monneclay, Jean Cailleau, Robert Dejaegère, Robert Delcambre, Claudi Delattre, Claude Caby.

Bourse d'enseignement primaire: Albert Deloux reçu au concours de bourse.

— A l'école Michelet. — Au cours de la cérémonie qui a eu lieu à l'école Michelet, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles publiques, il a été donné lecture du palmarès, dont voici un extrait. Ecole des filles: Certificat d'études primaires: 3 élèves reçues, dont une obtient le prix offert par la délégation cantonale. Bourses des E.P.S.: Lycées et Collèges, 3 élèves reçues.

Ecole des garçons: 9 élèves reçus au certificat d'études primaires dont 5 avec mention. Bourses des E.P.S., Lycées et Collèges: 4 élèves reçus. Certificat d'études complémentaires: 9 élèves reçus. Brevet élémentaire: 5 élèves reçus. Concours d'admission à l'Ecole Normale: 3 élèves reçus dont un classé troisième du département.

Le plus beau Voyage à travers le Monde.

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS MAI-NOVEMBRE 1931

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX. — Concerts publics d'été — Afin de coïncider avec la fête d'inauguration des nouveaux locaux du groupe scolaire Linné, le concert d'été qui devait être donné place de la Fraternité, jeudi prochain 6 août, de 19 h. 30 à 21 h. est reporté au lundi 24 août dans la soirée.

Le 24 août, la Fanfare Cycliste se rassemblera place de la Fraternité et partira ensuite au Nouveau-Roubaix, où elle donnera un concert-promenade dans le quartier.

T. S. F.

Programmes du mercredi 5 août

RADIO P.T.T. NORD LILLE. — 12 h. 30, Concert organisé par l'Association du Radiophonie du Nord. — Programme : La Sylvie-Barthélemy, ouverture (Circé-Erlon) et Fleurs, Estampes japonaises (Jardiati); 1. Nazaski, 2. La Moutmes danse, 3. La Joncque du Tarn, 4. Ballonnie japonaise : Les Pensées-Monastériales, fantaisie sur Opéra-comique (Varney); Arvella, 1er rapsodie arménienne (Spoklé); Tout en trottant (Maurice Pesse); Le Petit Chat (Ludwig Siede); Marcia funèbre (Mozart).

13 h. 30. — Informations, cours.

15. — Reprise de l'Ecole supérieure des P.T.T. pour la diffusion de la musique artistique présentée au phonographe.

17 h. 15. — Reprise de l'Ecole Supérieure des P.T.T. pour la diffusion des causeries scientifiques avec le concours de professeurs en Sorbonne, par l'Association française pour l'avancement des Sciences.

18 h. — Un quart d'heure de musique reproduite.

19 h. 15. — Cours, communiqués, informations.

20 h. — Concert de musique reproduite organisé par l'Association du Radiophonie du Nord avec le concours d'artistes des principaux théâtres de Paris. Au cours de la soirée, vers 21 heures : Page des premiers Prix de Rome : Le Barbier de Séville, ouverture (Rossini) par l'orchestre Radio P.T.T.-Nord, sous la direction de M. Henri Haspel; Sélection sur le Barbier de Séville, opéra-comique de Rossini; Fantaisie sur la Flûte Tel, opéra (Rossini).

RADIO-PARIS (1.724,1 m.). — 7 h. 45, 12 h. 30, 13 h. 5, 18 h. 30, musique enregistrée. — 20 h. 45, La vie de Bohême, audition intégrale (Puccini).

TOUR EIFFEL (1.445,8 m.). — 18 h. 45, journal parlé. — 20 h. 30, radio-concert symphonique: Le trompette de Monsieur le prince (Bazin); Hommage à Rameau (Debussy); Gazouillement de printemps (Sinding); Berceuse (L. Aubert); Pitres napolitains (d'Indy); Liebeslied (Kreisler), Gaîment (Staub).

RADIO-STRASBOURG (345,2 mètres). — 11 h. 30, 13 h. 15, 17 h. 15 h. et 19 h., concert instrumental. — 20 h. 45, concert de musique enregistrée : La pie voleuse (Rossini); Dans un jardin de Ceylan (Yoshitomo); Tesoro mio (Biscotti); Schwantalhorer (Fraundorfer); La mendiante espagnole, valse (Werth), Rêve de valse; Le soldat de chocolat; Air de Nadina (O. Straus); Ti vi muy triste (Rache); Malaga (Tenaro); Mickey Mouse (Carlton); The Brocken Record; African Bament (Marks); The Peanut vendor (Sunshine); Brunswick. — 20 h. 45, Don Juan (R. Strauss); Concerto en la op. 82 (A. Glazounow); Symphonie n° 4 en fa mineur op. 63 (P. Tchaïkowsky). — 22 h. 30, musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 12 h. 45, orchestre symphonique. — 13 h. 15, musique de danse. — 17 h. 15, orchestre viennois. — 17 h. 45, orchestre argentin. — 18 h., mélodies. — 18 h. 15, concert. — 18 h. 45, orchestre. — 19 h. 45, accordéon. — 20 h., quelques airs d'opérettes. — 20 h. 30, orchestre symphonique. — 20 h. 45, violon. — 21 h., concert. — 22 h. 45, guitares hawaïennes. — 23 h., heure des auditeurs. — 23 h. 30, suite de l'heure des auditeurs.

BRUXELLES (30 kw-508,5 m.). — 17 h., une visite au Jardin zoologique d'Anvers: 1. Le repas des fauves; 2. Chez les perroquets. Reportage parlé. — 17 h. 45, Goustens, baryton, chanté: a) Air du Bal masqué (Verdi); b) Panurge (Massenet); c) Sincérité (Van Damme). — 18 h., musique enregistré: Trio en fa dièse mineur (C. Franck). — 18 h. 15: « La feuille de contribution », causerie par M. Fernand Paillot. — 18 h. 30, musique enregistrée: 1. Marche sportive (Ducati); 2. Le charme étrange, valse (Ackermans); 4. C'était un tango (Ackermans); 5. Pot-pourri de valses (Freudenthal); 6. Natascha (May); Bitorna lier (Carosio); 8. Le petit pâtissier (Raymond); 9. Mam'zelle Pardon, tango (Meisel); 10. Les amoureux, valse (Rizzi); 11. Nuits napolitaines, valse (Zamecnik); 12. Marche (Fucik); 13. Salut Thalie, marche (Engelman); 14. Roses sauvages, valse (Lehar); 15. Les adieux, valse (Fetras); 16. Sonja, ballade russe (Partos); 17. O sole mio (Di Capua); 18. Abat-jour, valse (Ackermans); 19. Ne t'en va pas, tango (Ackermans); 20. Marronniers en fleurs, valse (Komzak); 21. El Capitan, marche (Sousa); 22. The Washington post, marche (Sousa). — 19 h. 15: « L'ethnographie du Congo. Les nègres » (suite et fin). Causerie par M. Maes, conservateur du Musée colonial de Tervueren. — 19 h. 30, Journal parlé. — 20 h., concert d'accordéon par les frères Bigaré. — 20 h. 25, les clowns Bonvo et Sylvia dans un sketch inédit. — 20 h. 55, intermède de saxophone. — 20 h. 45, un écrivain belge: Hubert Krains. Présentation par M. André Guéry. Lectures par M. René Charbonnier. — 21 h., radio-diffusion d'un concert donné à l'« Ancienne Belgique » de Bruxelles par l'orchestre Max Alleyns. — 21 h. 30, fables de La Fontaine et poèmes de Charles Frémine, dits par M. Sylvain, de la Comédie-Française (disques). — 21 h. 40, reprise du concert de l'« Ancienne Belgique ». — 22 h., Journal parlé.

NATIONAL (Daventry) (5 xx, 1.554,4, 201,5 et 261,3 m.). — 12 h. gramophone. — 12 h. 45, récital d'orgue. — 13 h. 20, musique légère. — 15 h. 30, concert. — 16 h. 45, R. New, à l'orgue. — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h., J. Payne et son orchestre. — 18 h. 40, les bases de la musique: Andantino, Deux gigues; Deux pièces; Suite n° 9 (Haendel). — 19 h. 30, music-hall. — 21 h. 35, musique de chambre: Sonate en ta (Weber); Sonate en ré op. 11 no 2 (Hindemith); Sonate en la op. 47 (Beethoven).

MIDLAND REGIONAL (Daventry) (398 mètres 9). — 12 h. 45, concert. — 13 h. 45, programme de Londres. — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h., J. Payne et son orchestre. — 18 h. 35, concert: Un jour de mai (Haydn Wood); La Traviata (Verdi); My lady Dragonfly (Finck); Deux novelettes (Ancliffe). — 19 h. 45, récital d'alto. — 20 h. 15, concert. — 21 h. 30, gramophone. — 22 h. 40 musique de danse.

ROME (441,2 m.). — NAPLES (331,4). — 13 h. 10, musique légère. — 17 h. 30, concert varié. — 19 h. 50, disques. — 21 h., Faust (Gounod).

LANGENBERG (472,4 m.). — 7 h. 5, 10 h. 40 et 12 h., disques. — 13 h. 5, concert: Rondo brillant (Schubert); La nuit de mai; Aubade; Sonate en ut mineur (Grieg); La mère (Fleck); J'ai rêvé du fils d'un roi; Soleil de printemps (Trunk); Trois morceaux de la suite espagnole (Albeniz); Trois chansons (Schumann).

BELGIQUE

Un cycliste, père de 9 enfants est renversé par une automobile et tué sur le coup, à Courtrai

Mardi matin, vers 8 h., M. Jean Deschitter, négociant, demeurant à Ath, roulait en auto chaussée de Tournai, se dirigeant vers cette localité. Arrivé au hameau « Het Hooghe », il remarqua devant lui, à quelque distance de sa voiture, un cycliste, allant dans la même direction que lui. Tous deux tenaient leur droite, roulant à une allure normale.

Tout à coup, le cycliste obliqua brusquement à gauche pour emprunter une artère transversale. L'automobiliste qui n'avait pu prévoir ce changement de direction, et était lancé, ne put, malgré ses efforts désespérés, l'éviter. Accroché par l'avant du véhicule, le cycliste fut projeté sur le sol où il resta étendu.

M. Deschitter coupa quelques mètres plus loin et accourut au secours de la malheureuse victime qui ne donnait plus signe de vie. Il était malheureusement trop tard, le cycliste avait été tué sur le coup, succombant à une fracture du crâne. Il s'agit de M. Maurice Callewaert, maître tapissier, âgé de 49 ans, demeurant à Courtrai, rue du Progrès. Le corps de la victime, qui était marié et père de neuf enfants, a été transporté à la morgue de l'hôpital civil.

La police, immédiatement informée de ce pénible accident, s'est rendue sur les lieux pour faire l'enquête d'usage.

UNE CHAMBRE DE COMMERCE BELGO-NÉERLANDAISE

Sur l'initiative d'un groupe d'industriels de Hollande, vient d'être constituée, à Amsterdam, une Chambre de Commerce belgo-néerlandaise. Jusqu'ici, aucun organisme de ce genre n'existait en Hollande, alors que la Belgique est représentée par des Chambres de Commerce à Londres et à Paris.

UNE AUTO ET SES SIX OCCUPANTS TOMBENT DANS LA MEUSE

Près de Waulfort, une auto qui suivait la route longeant la Meuse a buté contre le garde-corps et a été précipitée dans le fleuve. Survinrent trois automobilistes qui, après de grands efforts, parvinrent à retirer du fleuve les six occupants qui ont été transportés à l'hôpital de Dinant. Deux d'entre eux sont dans un état grave.

LES ORAGES

La foudre tombe sur la gare d'Ostende...

Lundi soir, un orage terrible a éclaté au-dessus d'Ostende et de tout le littoral belge. Les éclairs se succédèrent sans interruption, pendant qu'une pluie torrentielle inondait de nombreuses caves et rendait la circulation impossible.

La foudre est tombée sur la gare d'Ostende et sur le trolley du tramway. Onze voitures ont été endommagées.

...et provoque des accidents à Liège

Mardi, vers midi, un orage très violent s'est abattu sur Liége. La pluie aveuglante a provoqué deux accidents. Un cycliste qui traversait la rue du Pont, ne vit pas une automobile. Elle le projeta sur le sol. Il eut l'épaule gauche fracturée et reçut une grave blessure à la base du crâne.

Rue de Vennes, une femme, qui contournait un tramway, fut tamponnée par une auto et grièvement blessée à la tête.

MENIN

DOULOUREUX SOUVENIR. — Ce matin mardi 4 août, à 9 h. 30, à l'occasion du 17e anniversaire de la violation du territoire belge par l'envahisseur allemand, les cloches du vieux beffroi communal et celles de toutes les églises de la ville ont été sonnées durant quelques minutes.

On entendait également au même moment les cris stridents des sifflets des usines de la ville et de la région, se joignant aux cloches pour rappeler — surtout à la génération d'après-guerre — combien la journée du 4 août 1914 fut le début d'une immensité de misères, de douleurs, de chagrins, de privations et de morts.

LA PAGE DE MADAME

REVUE DE LA MODE

Comme chaque année, la capeline nous revient avec les beaux jours et les robes claires.

Elle semble, cette saison, obéir à l'allure générale du chapeau, dégageant plus ou moins l'un des côtés du front.

Parfois un fleur posée sur le bord de la passe se répète au-dessous.

La plupart du temps la capeline est souple, large, irrégulière, les pailles ajourées, les dentelles de crin se prêtent à cette forme de chpeau et complètent, en l'habillant, un ensemble simple.

Les garnitures sont alors sobres, un nœud de satin serre la calotte, un camélia se cache au niveau de la tempe. Les pailles exotiques sont particulièrement favorables à l'arrangement de la capeline blangkok, shantung, batan, panama naturel restent nos préférés.

Un bengale naturel se garnit en arrière de deux coques de gros grain foncé. Une capeline en shantung ivoire porte au pied de sa calotte trois gardénias de peau soufre doublés de peau du ton de la paille. Un luciole havane se fleurit de giroflées du ton. Un sisol marine brillant se rehausse d'un pouf de camélias blancs.

Les chapeaux de moindre envergure jouissent également d'une vogue méritée. Ils se font en paille ou tissu souple. Les garnitures sont alors très simples, une petite barrette artistique ou coques faites avec le tissu ou la paille employée.

L'été est par excellence la saison des coiffeurs, car ce sont les robes simples, nues pourrait-on dire, qui exigent le plus de petits détails amusants pour se montrer séduisantes. C'est aussi par les journées ensoleillées que la femme se complaît à jouer de l'ombrelle ou de l'éventail, à jeter sur ses épaules découvertes un foulard léger, à se parer de fleurs artificielles ou fraîches.

Or, nul mieux que les créateurs français ne sait inventer ces bibelots fragiles qui caractérisent la silhouette française. Chaque année, il semble tant leur diversité est grande, que l'on ait atteint au summum de l'imagination, et chaque année cependant, des nouveautés plus ingénieuses, plus plaisantes sont créées pour séduire la coquetterie féminine.

Les foulards sont peut-être parmi les objets les plus étudiés ; ce sont eux également qui varient le plus, au point de vue présentation, coupe et coloris. Tantôt ils prennent la forme de cous cache-cols, tantôt ils se meurent en longues écharpes ondulantes, tantôt ils apparaissent carrés ou rectangulaires comme des mouchoirs provinciaux. Cette saison cependant, ils adoptent plus volontiers la forme ronde, qu'une entaille savante permet de porter comme on ferait d'une simple pèlerine. Sur ces foulards, ces écharpes si nous voulons, les dessins bariolés les plus inattendus s'entre-croisent.

Comme le sport nautique est un de ceux qui se développent le plus sûrement, on a créé des carrés d'allure marine : tantôt, sur eux, c'est une carte des océans, tantôt la reproduction de pavillons de courses, tantôt encore des familles variées de poissons fantastiques.

Il faut parler aussi des souliers nouveaux qui se portent en ce moment sur toutes les plages en vogue. Ceux-ci adoptent la forme de sandales et se font en toile souple enjolivés de dessins à l'aquarelle, ou brodés de soies multicolores. On choisit volontiers pour ces sandales de stations balnéaires, des tissus imprimés assortis à la robe et la mode veut que l'ombrelle emportée pour protéger le teint contre les rayons violents du soleil, soit, elle aussi, tendue de cette même soie.

Cette année, les ombrelles qui jusqu'à présent étaient plus amusantes par leur conception que pratiques par leur forme, font un retour vers la sagesse : elles ont grandi et apparaissent moins plates. Quant aux pyjamas, c'est surtout dans la coupe et les coloris que se révèle toute la nouveauté. Pour ce genre de vêtements on aime les tons violents, lumineux, exotiques. Cependant, les pyjamas ressemblent bien plutôt aujourd'hui à de doubles jupes qu'à de véritables pantalons : ils font penser aussi à des robes du soir habillées et que de très petits détails différencient seuls des robes coutumières.

Quant aux gilets qui réapparaissent chaque année avec les costumes tailleurs légers, ils se portent clairs, en piqué ou en organdi.

Enfin, nous aurons fait le tour rapide des accessoires de la mode féminine après avoir consacré quelques lignes à l'éclosion charmante des fleurs artificielles que la femme élégante aime accrocher au revers de ses manteaux. Ces fleurs ne visent plus à l'imitation des roses, des gardénias ou des œillets naturels, elles cherchent avant tout à être décoratives. On porte aussi bien des fleurs en piqué, en broderie anglaise, en voile imprimé, en organdi et en dentelle...

BANANES DES CANARIES A LA DOUMER

Grâce à la cellulose qu'elle renferme, la banane régularise rapidement les fonctions intestinales.

Voici une recette qui, quoique exquise, contribue à ce résultat :

Pour 4 personnes, 4 bananes des Canaries bien jaunes, 2 cuillerées de rhum vieux, deux cuillerées de sucre semoule, un morceau de vanille, cinq à six cuillerées de crème Chantilly.

1° Peler les fruits, les couper en disques menus, les saupoudrer de sucre, les arroser de rhum, ajouter la vanille. Laisser macérer deux heures, récipient couvert ; 2° enrober les disques de bananes de crème Chantilly : glacer et servir.

Augusta MOLL-WEISS,
Directrice-fondatrice de l'Ecole des Mères

LA COIFFURE NOUVELLE

Tout en conservant le charme et la commodité des cheveux courts, la Coiffure Nouvelle s'agrémente de boucles légères et coiffantes. L'Indéfrisable est indispensable à la parfaite tenue de la Coiffure Nouvelle.

Les Nouveaux Systèmes GALLIA pour l'Ondulation et la Boucle indéfrisables vous satisferont pleinement. Demandez GALLIA-BOUCLES à votre Coiffeur. 1

Souplesse et fraîcheur

Dans les réunions élégantes de l'été, l'organdi tient une place importante. Non seulement l'organdi de fil mais aussi l'organdi de soie, plus souple que le premier et d'un caractère d'élégance plus accusé. Dans l'organdi de fil on recherchera des couleurs vigoureuses, franches. On en fera de jolies robes à jupe très ample, par exemple en organdi bleu émail, ennuagée de volants en forme ou de petits plissés. Une autre en organdi de soie blanc sera exquise avec une grande berthe.

Mais l'organdi ne pourra être adopté que pour des robes qui ne seront que rarement portées car il se froisse très vite. Une élégante qui tient à l'impeccabilité de sa toilette ose à peine s'asseoir quand elle est vêtue d'organdi.

Voici trois modèles tout frais :

1° — Toilette en organdi de soie blanc très souple. Boléro orné du même petit volant plissé festonné que ceux qui parent la jupe. Manches bouffantes du bas, ce qui ajoute de la préciosité à l'ensemble.

2° — Jolie robe en shantung imprimé blanc et noir. Mouvement de découpes largement croisées.

3° — Charmante toilette en georgette crême. Petits ruchés en pareil ornant la jupe, le bas des manches et la large cape en forme croisant sur le corsage.

PETITES SOIRÉES

Il est des modèles charmants, aussi bien pour les petites soirées que pour les grandes manifestations mondaines. Dès lors que le tissu est joli aussi bien comme qualité que comme coloris, nous sommes assurées d'avance, étant donné la variété infinie des fantaisies que met à notre disposition la Mode, d'obtenir de délicieuses tenues, qui nous permettront d'assister aussi bien à un dîner qu'au théâtre, qu'à un thé élégant.

Les godets, les larges emplicements, les décolletés hardis, les enroulements,

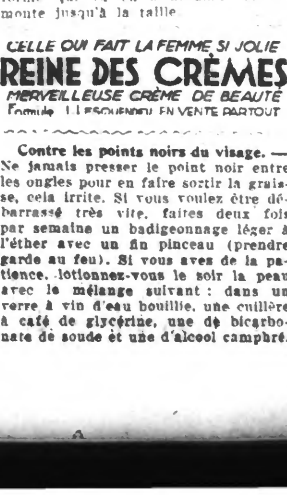

les drapés demeurent les éléments principaux pour la garniture de ces petites tenues. En voici deux spécimens simples, mais chic et très habillés :

1° — Robe fourreau — du haut — en crêpe-satin noir. Le corsage décolleté ovale. Les hanches sont strictement enserrées dans le haut de la jupe, laquelle s'évase en de larges godets.

2° — Jolie robe en crêpe de Chine vert clair. Large décolleté carré. La jupe est façonnée d'un haut volant en forme qui va en s'enroulant et remonte jusqu'à la taille.

CELLE QUI FAIT LA FEMME SI JOLIE
REINE DES CRÈMES
MERVEILLEUSE CRÈME DE BEAUTÉ
Formule J. LESCUYENDIER EN VENTE P